

Conseil Scientifique de l'UFR de Physique – 09/03/2018

Ordre du jour :

- HDR D.Alloyeau et R.Terrier
- Echanges de poste
- Prolongation de la demande de délégation de L. Daudet
- Lancement de la procédure pour les CRCT Europe (classement le 5 avril)
- Discussion et lancement de la procédure pour les demandes de postes (classement le 5 avril ou 2 mai)
- Questions diverses

Présents : Fabien Casse, Sylvain Chaty (départ à 11h), Nicolas Decamp, Mélina Durande, Christophe Deroulers, François Graner, Antoine Kouchner (départ 10h30), Anne Lemièrre, Sandra Lerouge, Christian Ricolleau, Sébastien Rodriguez, Gérard Rousseau, Véronique van Elewyck, François Ozanam.

Excusés : H. Amara (procuration à C. Ricolleau), C. Barraud (proc. A C. Ricolleau), J. Bartlett (procuration à V. van Elewyck), S. Chaty (procuration à G. Rousset à partir de 11h), Y. Gallais, C. Goupil (proc. à F. Graner), A. Kouchner (procuration à F. Casse), Dimitri Labat (proc. F.Graner), F. Restagno (proc. à S. Lerouge).

- Point information sur la situation Guillaume Grégoire: suite à son départ pour Nantes et après avoir suivi plusieurs pistes pour appuyer sa mobilité pour raisons familiales, Guillaume Grégoire va demander un détachement au ministère de l'éducation nationale suite à l'échec des négociations entre l'IFREMER et l'université Paris Diderot sur le rachat de service.
- Echanges de poste :
 - Unanimité pour approuver l'échange de poste entre Douglas Marshall (AIM → IRAP) et Renaud Belmont (IRAP → AIM).
 - Echange de poste entre Melissa Ridet (Paris 7 → Paris 6 au LPNHE) et Julien Aublin (Paris 6 → Paris 7, LPNHE → APC). Approuvé à l'unanimité sous réserve de recevoir une confirmation écrite de l'accord de la direction du LPNHE.
- Demande d'autorisation de soutenance de HDR :
 - Suite aux rapports élogieux reçus par les deux candidats sur leurs manuscrits, le CS approuve à l'unanimité les autorisations de soutenance de HDR de Damien Alloyeau et de Régis Terrier.
- Prolongation de demande de prolongation de délégation de Laurent Daudet
 - La situation de délégation de L. Daudet est à jour en termes de paiement de son service par la société LightOn à l'université Paris Diderot. Le CS se prononce à l'unanimité en faveur de la prolongation de la délégation de L. Daudet.
- Demandes de CRCT Europe :

Trois demandes de CRCT Europe ont été annoncées auprès de l'UFR de Physique (S. Chaty, T. Coudreau et Y. Gallais).

Les membres du CS s'accordent pour désigner deux rapporteurs pour chaque demande, l'un étant un membre interne l'autre un membre externe du CS, les deux étant de la thématique de la demande :

_ T. Coudreau (Indranil Paul et Juliette Mangeney)

_ Y. Gallais (Cristian Ricolleau et François Ozanam),

_ S. Chaty (Fabien Casse et Michela Petrini)

Le classement de ces demandes est programmé pour le CS du 5 avril 2018.

- Information pour le COS du poste de maître de conférences (MPQ):

Le remplacement de C. Sirtori a été demandé par la nouvelle direction du laboratoire de MPQ avec l'accord de celui-ci. Vincent Repain est pressenti pour le remplacer.

→ Le conseil approuve à l'unanimité ce changement dans le COS.

- Lancement de la procédure pour le classement des demandes de postes :

→ Une discussion sur l'articulation entre CS et CUFR est initiée à propos de la précédente procédure de classement des postes. F. Graner souligne que, selon le mandat voté par le CUFR, le CS n'a pas d'obligation de faire un classement et que, s'il le fait, le CUFR pourra le modifier en choisissant comment pondérer les critères autres que scientifiques (historique des postes, etc). C. Deroulers et S. Lerouge font remarquer que des indications contradictoires entre CS et CUFR ont été fournies à propos de la prise en compte de l'historique des postes dans le classement fourni l'an dernier par le CS. Après discussion, un consensus semble s'établir sur le fait que le classement des demandes de postes est impossible à réaliser sur les seuls critères d'excellence scientifique et d'urgence, en particulier entre les grands thèmes scientifiques représentés à l'UFR. Les membres présents du CS s'accordent pour dire qu'il apparaît nécessaire de présenter un argumentaire détaillé justifiant le classement des postes par le CS auprès du CUFR. Un inter-classement entre postes de maîtres de conférences et professeurs apparaît également nécessaire pour clarifier les choix du CS.

Enfin les membres du CS, après discussion, s'accordent sur le fait que des rapporteurs désignés du CS doivent rencontrer les directeurs de laboratoire pour prendre les informations nécessaires à notre travail de classement.

→ Liste non-exhaustive des questions à poser par les rapporteurs :

- Intérêt et pertinence scientifique
- Environnement (pertinence à l'UFR et environnement immédiat, intégration au labo)
- Aspects calendrier (urgence, ...)
- Fusion possible avec d'autres demandes de postes ?
- Quelles sont les chances réelles que le poste soit retenu par la commission postes ?
- Historique des recrutements à P7, CNRS, etc ...
- Est-il possible d'affiner l'argumentaire présenté au CS si nécessaire (fournir des critères d'enseignements).

- Pour les postes de maître de conférences et surtout pour les professeurs : identifier le vivier de candidat pour chaque demande de poste.
- Quelles sont les priorités entre les demandes de postes au sein d'un même laboratoire ?

→ Le CS demande à son président de contacter la présidente du CENS pour étayer la partie enseignement des demandes de postes (envoi des priorités d'enseignements et/ou faire venir des personnes du CENS en séance le 5 avril).

→ Les membres du CS se prononcent sur le choix des rapporteurs pour la visite auprès des directeurs de laboratoires. Ainsi il apparaît que les rapporteurs doivent être choisis, dans la mesure du possible parmi les membres internes (hors représentants étudiants) du CS et ne pas avoir de conflit d'intérêt avec les demandes de postes du laboratoire visité (évidemment aucun rapporteur ne peut rapporter sur son propre laboratoire).

→ 2 rapporteurs par laboratoire (1 dans la thématique et 1 hors thématique)

- APC : Interne à la thématique: S. Chaty --- Ext : N. Decamp
- AIM : Interne : M. Ridet --- Ext : A. Linder
- LUTh : Interne : J. Bartlett --- Ext : Y. Gallais
- LERMA : Interne : A. Lemièrre --- Ext : C. Barraud
- LESIA : Interne : S. Rodriguez --- Ext : C. Goupil
- MSC : Interne : C. Deroulers --- Ext : G. Rousset
- IMNC : Interne : S. Lerouge --- Ext : F. Casse
- MPQ : Interne : J. Mangeney --- Ext : V. van Elewyck

→ Questions diverses : Un appel à projet BQR a été lancé et sera jugé le 5 avril (date limite le 31 mars). Le CS s'accorde pour dire que ce genre de financement apparaît comme important pour aider à l'implantation des nouveaux arrivants et également pour servir de levier pour l'obtention de financements plus importants.

→ Amélioration de la qualité de vie au travail : Aucune opinion n'est exprimée sur cet item par les différents membres du CS.